

# AUREILHAN mag'

N° 12  
Printemps  
2017

*Le magazine d'information de votre Ville*

RETOUR SUR ...

L'INAUGURATION DU CENTRE JEAN JAURÈS RÉNOVÉ

p.8-9-10

PROJET EDUCATIF 2017 :  
BILAN D'ETAPE p.4-5



[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)

Ville d'**AUREILHAN**  
Hautes-Pyrénées

# Sommaire



Directeur :  
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :  
Laurent BLOCQUET

Mise en page et impression :  
Graphicom

Impression :  
4 300 exemplaires

Mairie d'AUREILHAN  
Place François Mitterrand  
BP 40

65800 AUREILHAN  
Tél : 05 62 38 91 50

mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr  
Fax : 05 62 38 91 59



Retrouvez toute  
l'actualité de la ville sur  
[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)



**Emmanuel ALONSO**

1<sup>er</sup> Adjoint  
Urbanisme  
Reçoit le jeudi  
de 18h30 à 19h30



**Isabelle CHEDEVILLE**

2<sup>ème</sup> Adjointe  
Solidarité  
Reçoit le lundi  
de 16h00 à 18h00



**Simone GASQUET**

3<sup>ème</sup> Adjointe  
Culture / Sécurité  
Reçoit le mardi  
de 18h00 à 19h00



**Claude PAHU**

4<sup>ème</sup> Adjoint  
Animation locale  
Reçoit le mercredi  
de 18h00 à 19h30



**Jocelyne JOANDET**

5<sup>ème</sup> Adjointe  
Affaires générales  
Reçoit le mardi  
de 17h45 à 19h00



**Christian ZYTYNSKI**

6<sup>ème</sup> Adjoint  
Finances  
Reçoit le mercredi  
de 17h30 à 19h00



**Virginie FAVERON**

7<sup>ème</sup> Adjointe  
Affaires scolaires  
Reçoit le lundi  
de 17h30 à 18h15



**Daniel LARREGOLA**

8<sup>ème</sup> Adjoint  
Environnement  
Reçoit le jeudi  
de 18h00 à 19h00

## L'ÉDITO DU MAIRE

3...Les loisirs à tous les rythmes

## ÉDUCATION

4...Projet éducatif 2017 :  
Premier bilan d'étape

## BUDGET 2017

6...Les chiffres du budget  
7...Que fait-on avec un billet de 100 € ?

## TRAVAUX ET PATRIMOINE

8...Retour sur ... l'inauguration du Centre  
Jean Jaurès rénové

## CADRE DE VIE

11...Une nouvelle aire de jeux  
11...Aménagements  
11...Prévention routière  
11...Un hôtel à insectes installé à l'ECLA

## VIE DE LA CITÉ

12...La Cavalcade défilera les 9 et 10  
septembre 2017  
12...Le Manga a fait son show  
13...Bienvenue dans la citoyenneté !  
13...Bravo aux jeunes éco-citoyens !  
13...Aureilhan accueillait les finales  
régionales de basket Jeunes U1  
13...Le Conseil Municipal a décidé ...

## EXPRESSIONS POLITIQUES

14...Minorité  
15...Majorité

## AGENDA

## Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan  
Vice-Président  
de la Communauté d'Agglomération de  
Tarbes-Lourdes-Pyrénées



### L'ÉDITO DU MAIRE

## LES LOISIRS À TOUS LES RYTHMES



Le soutien constant au tissu associatif local constitue une des priorités de l'équipe municipale.

### UNE BELLE DYNAMIQUE

Aureilhan bénéficie d'un tissu culturel et sportif d'une grande richesse. Je vais prendre le risque d'évoquer trois associations parmi les plus emblématiques. La plus ancienne : la Société Chorale et Cavalcade, organisatrice de la fabuleuse Cavalcade : 94 ans d'existence ! La plus médiatique, l'Amicale Sportive et Culturelle (ASCA), plus d'un demi-siècle d'existence et plus de 1300 adhérents ! La plus assidue, qui travaille et anime tous les jours la Cité : la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). Et je terminerai par un clin d'œil à la petite nouvelle, l'association « Pyrénées Manga » qui vient de créer l'évènement, celui du 1<sup>er</sup> festival « PicAsian Show », démontrant le dynamisme et la diversité de la vie aureilhanaise.

A présent, vous le savez, le soutien constant au tissu associatif local constitue une des priorités de l'équipe municipale, toujours guidée par une profonde exigence et une gestion responsable.

### LE SPORT ET LA CULTURE POUR TOUS

La vitalité des acteurs associatifs résulte de l'engagement de plusieurs centaines de bénévoles, qui encadrent et accompagnent au quotidien 2 000 adhérents qui pratiquent un sport, s'adonnent à la culture ou à des loisirs dans l'une des 40 associations aureilhanaïses. La Ville participe à

la promotion des activités sportives et culturelles, avec pour objectif de les rendre accessibles au plus grand nombre, sans distinction d'âge, de genre ou de statut social. C'est pourquoi nous entreprenons, et ce depuis plusieurs années, la modernisation de nos installations sportives, culturelles et de loisirs. Ont ainsi été entrepris les rénovations du Centre Jean Jaurès et des vestiaires du terrain de football du Parc des Sports de l'Adour, les aménagements sur les équipements de proximité comme l'extension des vestiaires du stade Jules Ferry, la réhabilitation et l'installation d'aires de jeux pour enfants, la rénovation prochaine de la régie de l'auditorium de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA).

### LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Le temps estival rythme la vie avec bonheur. Propice aux sorties, il invite aux rencontres et aux divertissements. En haut de l'affiche du programme estival, les spectacles, animations et sorties de la MJC sont préparés avec cette même volonté d'élargir le public, de permettre les échanges, et d'initier les plus jeunes à de nouvelles activités. Comme chaque année, l'été débutera avec le spectacle de la fin de saison culturelle à l'ECLA et s'achèvera par « Les Rencontres Aureilhanaïses » avec les associations, la Fête locale et, une fois n'est pas coutume, la Cavalcade.

A toutes et à tous, je souhaite un très bel été !

**Monsieur le Maire vous reçoit lors de ses permanences deux fois par semaine, le lundi matin à partir de 8h30 et le vendredi soir à partir de 17h00. Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil au : 05 62 38 91 50**

Jeudi 2 février 2017, réunion avec les acteurs aureilhanais de l'éducation.

## PROJET EDUCATIF 2017 : PREMIER BILAN D'ÉTAPE

**Rentrée de septembre 2016 : deux classes ferment ! Jamais la Ville d'Aureilhan n'avait connu deux suppressions de poste simultanées. La situation, jugée alarmante, a conduit l'équipe municipale, en partenariat avec les acteurs aureilhanais de l'éducation, à trouver des solutions pour renforcer l'attractivité du tissu éducatif local. Le point sur la situation.**

### UNE METHODE BASEE SUR LA TRANSPARENCE ET LE RESPECT DES PRECONISATIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

Janvier 2017, la Municipalité invitait largement les parents d'élèves à s'investir dans les groupes de travail concernant la fusion des écoles de Lamartine et Joliot-Curie (préconisée par l'Education Nationale), la tarification des services périscolaires, l'accueil des enfants de moins de trois ans en maternelle. L'objectif commun : apporter des réponses aux problématiques posées par le diagnostic réalisé par les services académiques.

La concertation entre la Commune et l'Education Nationale et la mobilisation sans précédent des acteurs éducatifs locaux ont permis de prendre des mesures en vue de favoriser l'attractivité du tissu éducatif aureilhanais. Les premiers résultats de ces décisions apparaîtront dès la rentrée 2017/2018.

### LES PREMIERES ACTIONS CONCRETES

Le 2 mars dernier, les élus du Conseil Municipal ont voté la fusion des écoles

de Lamartine et Joliot-Curie sur proposition de l'Education Nationale et après avis de la Préfecture des Hautes-Pyrénées. Les tarifs de la garderie occasionnelle, jugés trop élevés par certains parents, ont également été modifiés. Toujours sur proposition du groupe de travail « tarification », la simplification de la grille tarifaire de la restauration scolaire a été validée par le Conseil Municipal le 15 mai.

### LES CHANTIERS A VENIR

Des points restent à traiter, dans la perspective de la rentrée 2017 : l'accompagnement des équipes enseignantes, notamment par la formation et la mise en valeur des projets pédagogiques menés dans les écoles. D'autres formations sont prévues pour l'année scolaire 2017/2018, autour de la prévention des violences à l'école, des nouveaux programmes...

Le travail d'accompagnement des écoles pour la valorisation et la diffusion des projets d'école sera mené après la rentrée 2017 afin de prendre en compte, dans le projet d'école, les nouvelles structures et organisations.

## RETOUR SUR UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION EXEMPLAIRE


- 7 avril 2016 : délibération du Conseil Municipal afin de demander aux services de l'Inspection Académique de mener un diagnostic scolaire pour expliquer la perte d'élèves.
- Octobre 2016 : réalisation par les services de l'Education Nationale d'un diagnostic.
- 4 janvier 2017 : restitution publique du diagnostic à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan.
- 2 février 2017 : 1<sup>ère</sup> réunion du Comité de Pilotage élargi du Projet Educatif Territorial à la Mairie d'Aureilhan.
- Mars-Avril 2017 : 8 réunions des groupes de travail, ouvertes à tous, organisées durant les mois de mars et d'avril.
- 2 mars 2017 : nouvelle grille tarifaire de la garderie scolaire votée en Conseil Municipal.
- 25 avril 2017 : 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage élargi du Projet Educatif Territorial.
- 2 mai 2017 : premières conclusions des travaux restituées lors d'une réunion publique à l'ECLA, en présence de l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.
- 15 mai 2017 : afin de simplifier les tarifs des repas de la restauration scolaire, le principe « 1 repas consommé = 1 repas facturé » est adopté par les élus à l'unanimité en séance du Conseil Municipal.

## UNE TARIFICATION PLUS SIMPLE

*Le diagnostic scolaire a mis en lumière des souhaits de tarification plus claire et mieux adaptée. De nouvelles grilles tarifaires pour la garderie et la restauration scolaire s'appliqueront à la prochaine rentrée.*

### Ce qui est acté

- Fusion des 2 tranches des quotients familiaux les plus hauts
- Suppression des forfaits et de la facturation « occasionnelle »
- Création d'un tarif unitaire modulé selon le quotient familial
- Seuls les repas consommés sont facturés, dans un souci de lisibilité et de facilité de gestion
- Suppression des jours de carence
- Mise en place d'un forfait journalier pour la garderie et l'ALAE, quelle que soit la fréquentation du service (déjà adopté par le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration de la MJC)



Un tarif unique modulé : désormais, seuls les repas consommés seront facturés.

## ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

*Le dispositif d'accueil de moins de 3 ans est créé pour la première fois dans les deux écoles maternelles, les Cèdres et Marcel Pagnol.*

### Ce qui est acté

- Scolarisation à la ½ journée (matin) ou à la journée
- Horaires plus souples : à définir et à contractualiser avec les parents
- Rentrée échelonnée tout au long de l'année
- Services périscolaires proposés à l'identique des autres classes (restauration et garderie)
- Positionnement des agents spécialisés des écoles maternelles et des enseignants pour participer à cet accueil
- Envoi d'une enquête aux parents des enfants nés en 2015 et une partie des enfants nés en 2016 pour connaître leur adhésion au dispositif et leurs souhaits.
- Détermination, dans chaque école, de la classe dédiée à ce dispositif.

### Ce qu'il reste à faire

- Déterminer les moyens matériels et logistiques pour favoriser l'accueil (aménagement des locaux, acquisition de matériels)
- Ecrire le protocole de transfert de responsabilité

## FUSION DES ÉCOLES DU CENTRE, sur proposition de l'Inspecteur d'Académie

*La fusion des écoles Joliot-Curie et Lamartine a été actée. Les élèves seront répartis dans les deux bâtiments pour la rentrée scolaire 2017. Une évaluation du budget est en cours pour déterminer le coût des futurs aménagements et la mise en sûreté des établissements.*

### Ce qui est acté

- Détermination de l'organisation pédagogique (Education Nationale)
- Organisation des services périscolaires (ALAE, TAP)

### Ce qu'il reste à faire

- Phasage des travaux à réaliser à l'école Lamartine et aux abords

## SCOLARISER SON ENFANT AVANT SES TROIS ANS

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance. Plusieurs travaux, en France comme en Europe, ont démontré les bienfaits de la scolarisation précoce, facteur de réduction des inégalités.

A Aureilhan, ce dispositif, complémentaire des autres types d'accueil de la petite enfance, va être mis en place, sur proposition de l'Inspection d'Académie, à la rentrée 2017-2018 dans les deux écoles maternelles de la Commune. L'accueil ne sera pas payant et la propreté ne sera pas une condition préalable à la scolarisation. Si votre enfant a deux ans révolus, il pourra être accueilli dès le mois de septembre 2017.

Le dossier d'inscription scolaire pour l'année 2017/2018 et le dossier d'inscription aux services périscolaires peuvent être retirés au Service Affaires Scolaires et Périscolaires de la Mairie ou bien être téléchargés sur le site internet de la Ville.

Renseignement :  
Service Affaires Scolaires  
et Périscolaires  
Tél. : 05.62.38.91.50  
[scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr](mailto:scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr)



Tous les documents de travail, les comptes rendus de réunion et les délibérations du Conseil Municipal sur ce sujet sont disponibles et téléchargeables sur

[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)

# Budget 2017

## UN BUDGET MAITRISÉ, RESPONSABLE ET DYNAMIQUE

Le budget de la Commune a été voté le 6 avril dernier par les élus du Conseil Municipal. **En 2017, les impôts n'augmentent pas.**

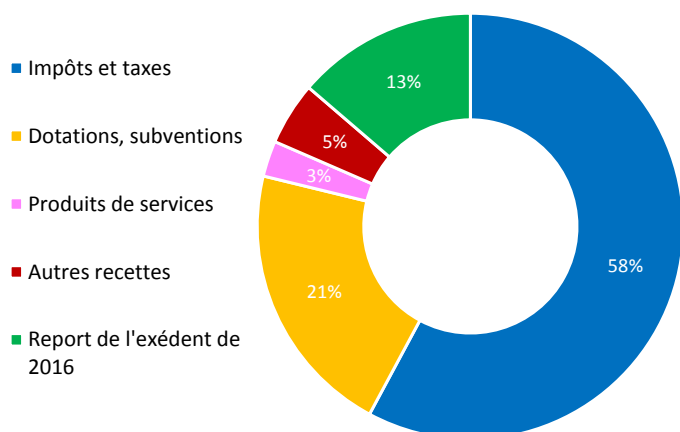
Les charges de fonctionnement resteront stables pour permettre un niveau d'investissement élevé.

### Les chiffres du budget

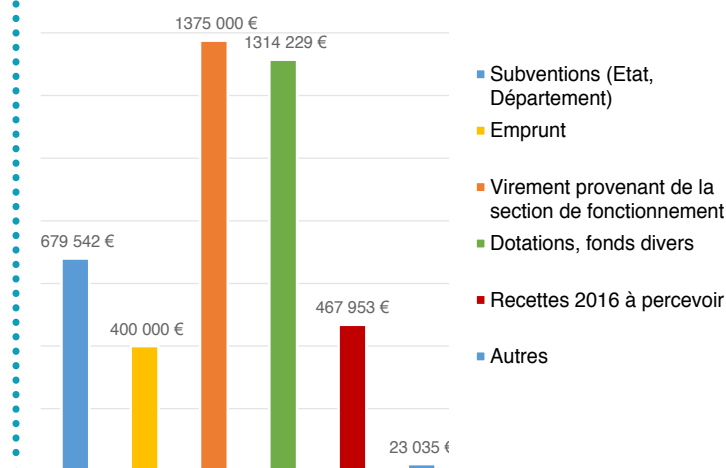
Recettes de fonctionnement	
Impôts et taxes	3 630 000 €
Dotations, subventions	1 315 000 €
Produits de services	170 000 €
Autres recettes	300 000 €
Report de l'excédent 2016	860 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 275 000 €</b>
Recettes d'investissement	
Subventions (Etat, Département)	679 542 €
Emprunt	400 000 €
Virement provenant de la section de fonctionnement	1 375 000 €
Dotations, fonds divers	1 314 229 €
Recettes 2016 à percevoir	467 953 €
Autres	23 035 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 259 759 €</b>

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	1 120 000 €
Charges de personnel	2 600 000 €
Subventions aux associations et participations diverses	1 010 000 €
Charges financières	150 000 €
Charges exceptionnelles	20 000 €
Virement à la section d'investissement	1 245 000 €
Amortissement des immobilisations	130 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 275 000 €</b>
Dépenses d'investissement	
Opérations d'équipement et d'investissement	3 075 994 €
Remboursement de la dette	453 577 €
Solde d'exécution reporté	730 188 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 259 759 €</b>

#### Les recettes de fonctionnement



#### Les recettes d'investissement

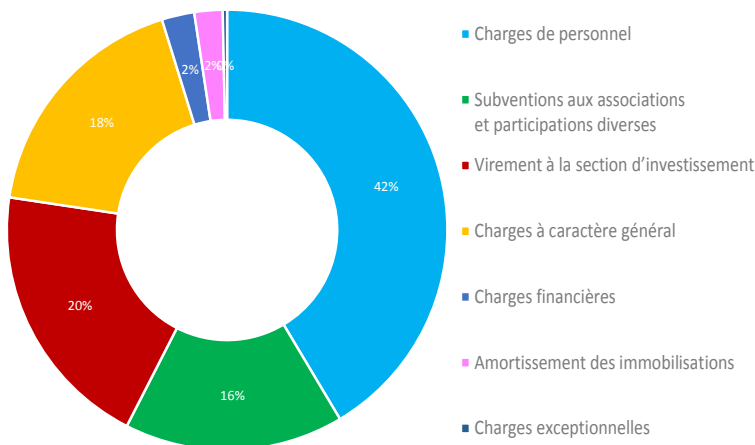


# 10,5 M€

C'est le montant du budget total de l'année 2017.

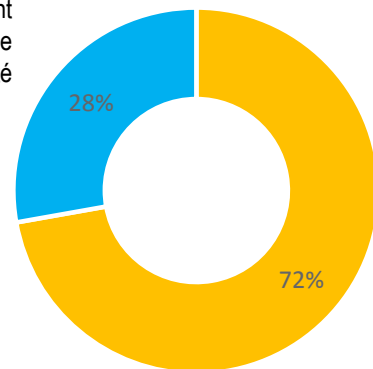
La tendance à la baisse des dotations de l'Etat en 2017 justifie la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour continuer à investir dans des projets à la population.

## Les dépenses de fonctionnement



## Les dépenses d'investissement

Remboursement de la dette, solde d'exécution reporté

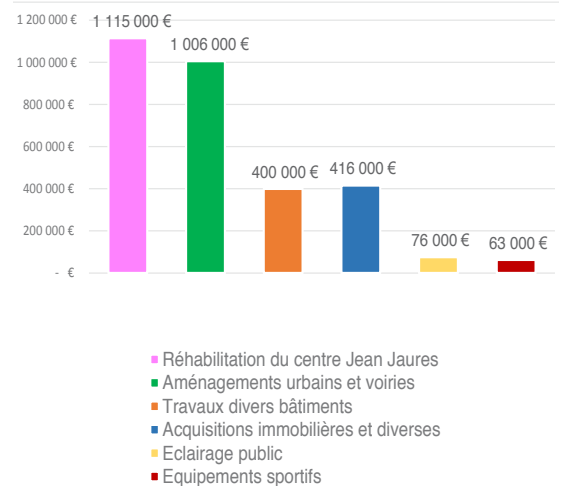


Opérations d'équipement et d'investissement

## QUE FAIT-ON AVEC UN BILLET DE 100 € ?



## Comment se répartissent les 3 millions d'euros d'investissement ?





RETOUR SUR ...

*De gauche à droite : Emmanuel ALONSO, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, Yannick BOUBÉE, Maire, Jean GLAVANY, Ancien Ministre et Député, Claude PAHU, Maire-Adjoint délégué à la vie associative et Michel PELIEU, Président du Département des Hautes-Pyrénées.*

## L'INAUGURATION DU CENTRE JEAN JAURÈS RÉNOVÉ

Le samedi 13 mai 2017, le Centre Jean Jaurès rénové a été inauguré en présence de nombreuses personnalités (élus et sportifs) et d'habitants. Ils ont pu constater, avec les responsables associatifs invités pour l'occasion, la qualité de la nouvelle infrastructure.

### LA MAISON DE TOUS LES AUREILHANAIS

Lors de cet évènement convivial, le public a pu découvrir une exposition de photographies retraçant les six mois de travaux de réhabilitation du bâtiment. Deux plaques inaugurales, installées à l'entrée du Centre, ont été dévoilées, suivies des prises de paroles du Maire, Yannick BOUBÉE, du Président du Département, Michel PELIEU, et du Député de la circonscription Jean GLAVANY.

Ont participé à cet évènement festif Élodie BERTAL-CHRISTMANN, internationale de basket jouant actuellement au TGB, et Didier

GADOU, ancien international et actuel directeur exécutif de l'Élan Béarnais.

Les deux sportifs internationaux ont adressé un message chaleureux d'amitié et de remerciement à l'attention des élus pour leur action de soutien du sport sur le territoire.

Une fois les prises de paroles terminées, un vin d'honneur a permis de prolonger ce temps de rencontre et de convivialité, tandis que la banda « Les Fantaskes » a animé de manière remarquable la partie musicale de cette fin de matinée aux couleurs estivales.





## AUREILHAN AIME LE SPORT

« A travers cette réalisation, l'équipe municipale concrétise le souhait de développer la pratique sportive et de conforter la vie associative. Aureilhan aime le sport et la culture, porteurs de citoyenneté et d'épanouissement. Aureilhan vit et s'engage aux côtés de toutes celles et tous ceux qui font vivre ces vertus. »



Crédit photo : Alain Bouchard



« Le chantier du Centre Jean Jaurès apparaît comme une formidable renaissance et il va pouvoir, toujours mieux, assurer sa double fonctionnalité : festive et sportive. »



« Le mythe de Jean Jaurès évoque un idéal de solidarité entre les femmes et les hommes, un engagement au service de l'intérêt collectif. Des valeurs dont le sport est le porte-drapeau ! »

Extraits du discours de Yannick BOUBÉE, 13 mai 2017

# Travaux et Patrimoine

« Le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Alors, profitez de cette belle maison, c'est la vôtre ! »

*Extrait du discours de Yannick BOUBÉE,  
13 mai 2017.*

**1 450 000 €**

C'est le montant total des travaux.

**525 000 €**

Au regard de l'ensemble des subventions versées, les Aureilhanais ne paieront que 525 000 €.

**11**

Sur les 13 entreprises engagées pour ce chantier, 11 sont implantées dans le Département des Hautes-Pyrénées.

**6**

Les entreprises ont réalisé les travaux en 6 mois. Un défi relevé avec succès !



Retrouvez toutes les photos des travaux et de l'inauguration du 13 mai dernier sur [www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)

# Cadre de vie



## Une nouvelle aire de jeux

Parmi les projets d'aménagement de l'année inscrits dans le programme municipal, les élus avaient décidé de réaliser une aire de jeux destinée aux enfants à partir de 6 ans, installée au mois de janvier 2017 au square Alfaro. Cette politique d'aménagement contribue à l'épanouissement des enfants et des adolescents, ainsi qu'à l'animation de la vie de quartier et aux échanges intergénérationnels entre enfants, parents et grands-parents. Ludiques et conviviaux, ces équipements participent au maintien du lien social et contribue à l'accueil de nouveaux ménages sur la Commune.

L'aire de jeux du square Alfaro semble avoir rapidement trouvé son public. Dès le jour de son ouverture, celle-ci accueillait en effet des familles, des grands-parents accompagnant leurs petits-enfants, heureux de pouvoir tester les possibilités de jeux offertes par la nouvelle structure.



## Aménagements



Situé aux portes de l'agglomération tarbaise, le bois d'Aureilhan offre un espace naturel privilégié. Les Aureilhanais parcourent, nombreux, les sentiers lors de moments de détente, de pratique du sport, de chasse ou de pêche.

C'est pourquoi, afin d'améliorer l'agrément de ces promenades, la Ville a installé aux abords du bois deux nouveaux bancs. Les promeneurs apprécieront ces équipements aménagés idéalement le long du cheminement du Trait Vert.



## Prévention routière

Des radars pédagogiques mobiles ont été installés au printemps sur la Commune. Ces radars ne verbalisent pas. Ils ne flashent pas non plus. L'objectif de ces appareils est de faire prendre conscience aux automobilistes de la vitesse réelle, et parfois excessive, à laquelle ils traversent la Commune. Outils préventifs, ils permettent également d'établir des statistiques (vitesse moyenne, nombre de véhicules...), permettant aux élus de prendre les mesures adéquates dans les quartiers effectivement concernés (signalétique, aménagements de la chaussée incitant au ralentissement...).

## UN HÔTEL À INSECTES INSTALLÉ AU PARC DE L'ECLA



Les agents municipaux du Service « espaces verts » ont installé un hôtel à insectes au Parc de l'ECLA. Les vertus écologiques de ce dispositif ne sont plus à démontrer : développement de la biodiversité et des insectes auxiliaires protégeant les plantes contre les parasites, facilitation de la pollinisation. De plus, cet outil présente un caractère pédagogique intéressant pour la sensibilisation du public aux enjeux de protection de l'environnement.

# Vie de la cité



## CAVALCADE 2017

Depuis des années, la traditionnelle Cavalcade d'Aureilhan sortait début mai. Malheureusement, durant les dernières éditions, la météo a joué les trouble-fête. Les organisateurs ont donc décidé de reporter la 94<sup>ème</sup> sortie aux 9 et 10 septembre 2017.

## LA CAVALCADE DÉFILERA LES 9 ET 10 SEPTEMBRE

Cette année encore, un moment festif vous sera proposé : traditionnel défilé de chars avec bandas, batucada, artistes de rue, ainsi que feu d'artifice, buvette, restauration, etc... La Cavalcade sera placée sous le signe de la Chine et des dessins « Mangas ». Défileront Pousse-pousse, dragon, Pikachu, trolls, Indiens, poissons exotiques, sans oublier le char de la Reine.

## INSCRIPTIONS

Il reste des places disponibles sur les chars pour les petits. Les inscriptions se font au siège de la société : 15 rue de la République à Aureilhan (à côté des ateliers municipaux), les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 heures à 18 heures. Il est également possible de téléphoner à ces heures-là au 05.62.36.99.11 pour prendre rendez-vous.

## LE MANGA A FAIT SON SHOW

### L'ASIE A TROUVÉ SON PUBLIC

Les 29 et 30 avril a été lancée la 1<sup>ère</sup> édition du festival «PIC ASIAN SHOW», en présence de Simone GASQUET, Maire-Adjointe à la Culture, et de Laurie LAPORTE, Présidente de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). En partenariat avec la Mairie d'Aureilhan et la MJC, l'équipe de Pyrénées Manga a fait le pari de proposer un événement alliant la culture traditionnelle asiatique et l'univers ludique du manga et de l'animation.

### 800 PERSONNES AU RENDEZ-VOUS

Les visiteurs ont pu participer à de nombreux ateliers, de la cuisson raku à l'initiation au japonais et à la calligraphie en passant par le pixel Art et l'origami, et surtout les ateliers Manga. Ce sont près de 800 personnes qui sont venues à ce rendez-vous.



### UNE SECONDE EDITION DÉJÀ EN PREPARATION

Fort de ce premier succès, l'équipe de Pyrénées Manga et ses partenaires donnent rendez-vous pour l'an prochain avec une deuxième édition qui sera certainement encore plus dense et tout aussi variée pour le plaisir de tous.

## Bienvenue dans la citoyenneté !



Les jeunes électeurs aureilhanais ont pu faire connaissance avec les élus du Conseil Municipal.

Samedi 18 mars 2017, plus d'une vingtaine de jeunes, dont certains accompagnés de leurs familles, ont reçu leur carte électorale et leur livret du Citoyen des mains du Maire et de

Conseillers Municipaux. L'occasion pour Yannick BOUBÉE de rappeler les responsabilités nouvellement acquises. La majorité civile marque la fin de la scolarité et le début des études, le passage de l'adolescence à l'âge adulte, en d'autres termes. C'est également à 18 ans que la majorité pénale s'acquiert, ainsi que la majorité matrimoniale. Suite aux propos sur les nouveaux droits et devoirs inhérents à l'obtention de la majorité, le Maire a conclu en rappelant que le suffrage universel constituait un droit relativement récent (1946) et qu'il était du devoir de chacun de l'utiliser. La cérémonie s'est achevée dans la bonne humeur autour d'un pot où les jeunes ont pu discuter avec les élus de la Ville.

## BRAVO AUX JEUNES ECO-CITOYENS !

Participant au concours national « mon jardin au naturel », les élèves de CP de l'école élémentaire des Cèdres ont remporté le 1<sup>er</sup> prix dans leur catégorie. La Municipalité d'Aureilhan adresse toutes ses félicitations aux jeunes éco-citoyens. Leur dessin « Aureilhan, Ville sans pesticide : mon école au naturel » est à voir sur le site internet de la Ville. Bravo !



## Aureilhan accueillait les finales régionales de Basket Jeunes U1



Le temps d'un week-end festif et sportif les 13 et 14 mai dernier, l'Espace Multi-Sports d'Aureilhan accueillait les jeunes basketteurs venus de toute la région pour disputer les finales régionales Midi-Pyrénées de basket de leur catégorie (Niveau 1 Jeunes). Ils ont été soutenus et encouragés par un large public.

La Ligue de Basket des Pyrénées a remercié le club de l'ASCA Basket d'Aureilhan pour son accueil et l'organisation de cet événement. Elle a tenu également à remercier le Maire d'Aureilhan, Yannick BOUBÉE, et le Maire-Adjoint délégué à la vie associative, Claude PAHU, de l'aide accordée par la Commune afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation.

# Le Conseil Municipal a décidé :

### Le 2 mars 2017 :

- De présenter le Débat d'Orientations Budgétaires ;
- De réviser les tarifs de la garderie scolaire ;
- De préparer l'aménagement du secteur de la Tuilerie en vue de sa future urbanisation ;
- D'autoriser un avenant aux marchés de travaux du Centre Jean Jaurès ;
- D'émettre un avis favorable au Règlement Local de Publicité Intercommunal ;
- De demander une subvention au titre du Fonds de Dynamisation des Communes Urbaines.

### Le 6 avril 2017 :

- De voter les taux des taxes locales ;
- De voter le budget 2017 ;
- De renouveler la convention de l'ASCA Général ;
- D'émettre un vœu relatif au Traité de Libre-Echange Europe-Canada (CETA) ;
- D'émettre un vœu relatif à la sauvegarde du train de nuit Paris-Tarbes-Irun « La Palombe Bleue ».

### Le 15 mai 2017 :

- De réviser les tarifs périscolaires ;
- D'allouer une subvention exceptionnelle au Lycée Sixte Vignon ;
- De vendre la résidence Gabriel Fauré à l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées ;
- D'organiser une coupe affouagère.



### En savoir plus :

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur :

> <http://www.ville-aureilhan.fr/fr/comptes-rendus>

### «Aureilhan - Citoyens 2014 »

#### Fermeture de l'Ecole Joliot Curie

L'école JOLIOT CURIE fermera ses portes à la fin de cette année scolaire, elle sera fusionnée avec l'école LAMARTINE.

La décision a été actée lors du conseil municipal du 2 Mars 2017, même si à titre personnel j'ai voté contre cette délibération.

J'ai déploré avec vigueur cette mesure dictée par les préconisations des services académiques suite à la déperdition d'élèves aureilhanais scolarisés dans les établissements des communes voisines.

Après la suppression du service des transports scolaires, nous voilà confrontés à la fermeture d'une école ! Parce que la « fusion » n'est pas autre chose que la fermeture d'une des deux écoles du centre ville. Cette mesure est lourde de

sens et de conséquences dans une commune pourtant en pleine expansion démographique.

Il est à déplorer également la mobilisation tardive des parents d'élèves suite à un manque d'information de la part de la municipalité, ils ne pourront que subir cette décision à laquelle ils n'ont pas été associés.

Il nous sera sûrement proposé maintenant d'installer la MJC dans les locaux de JOLIOT CURIE devenus vacants, afin que les élèves des écoles fusionnées y réalisent les activités périscolaires. Pour sécuriser la traversée des élèves vers la MJC, il serait envisagé de réaliser un souterrain sous la RN 21 ! Mais également de construire deux nouvelles classes à l'école LAMARTINE.

Quel va être le coût de ces travaux pharaoniques tant pour la

commune que pour l'état et donc le contribuable ?

Il faut tout de même rappeler, que des travaux de rénovation ont été réalisés à l'école Joliot Curie en 2010 pour plusieurs centaines de milliers d'euros.

Cette banalisation de la perte des services publics de l'éducation et ces dépenses des deniers publics représentent hélas les politiques actuelles menées sans complexe dans notre pays.

**Jean Marc LACABANNE**  
**Groupe d'opposition**  
**AUREILHAN Citoyens**

### « Vivre autrement Aureilhan »

#### Du 2 en 1... complètement fou !

Dans une pratique et un comportement qui n'ont rien d'exceptionnels, le maire et son équipe de « progressistes » ont décidé de fusionner les deux écoles primaires du centre-ville en se basant sur des arguments irrecevables : en quoi la fusion des deux écoles (Joliot-Curie & Lamartine) dans la seule école Lamartine pourrait-elle « renforcer l'attractivité des écoles », comme ils disent ? Au contraire, sa mise en œuvre conduira à concentrer 11 classes d'élèves dans l'école Lamartine qui n'a que... 11 salles de classe, entraînant la disparition des espaces pédagogiques collectifs (bibliothèque, salle informatique, travail de groupes, etc.).

Dans cette affaire, c'est de la **promiscuité éducative** que proposent le maire et ses

associés, empêchant tout véritable travail et confort minimal pédagogiques.

A cela s'ajoutera toutes les difficultés de logistique et d'accueil des élèves **mais aussi...** des dépenses supplémentaires qui s'élèveraient pour le moment jusqu'à **750 000 Euros**.

Il s'agit tout simplement d'une **régression du service public de l'Éducation sur notre commune**. C'est pourquoi nous avons été le **seul groupe politique** représenté au Conseil municipal, à voter contre **cette décision irresponsable** imposée par le maire.

Face aux difficultés non-prévues (!) pour sa mise en œuvre et à la vue des dépenses exorbitantes générées, la fusion effective sur un même établissement vient d'être repoussée d'une année par le maire ; avec cependant une répartition des cycles scolaires sur les deux établissements actuels

et donc, d'**autres problèmes** d'organisation et de fonctionnement à la clé.

Par son absence de clairvoyance depuis de nombreuses années en ce qui concerne les écoles d'Aureilhan, mais aussi par ses manœuvres discriminantes à l'encontre de l'équipe pédagogique, la majorité municipale a produit une situation désastreuse qu'elle cherche aujourd'hui à résoudre... en aggravant encore les conditions matérielles de la scolarité des élèves.

La mobilisation remarquable des parents d'élèves, que nous soutenons, constitue un espoir de trouver une solution garantissant une école de qualité pour tous.

**Jacques LAPALISSE & Audrey MAUHOURAT**  
Conseillers municipaux d'Aureilhan

## Aureilhan bouge, Aureilhan évolue !

Nous voici arrivés à la moitié du mandat que vous nous avez confié en 2014. Il nous reste 3 ans pour mener à bien le projet municipal ; d'ores et déjà, notre équipe, riche de sa diversité, a tenu une bonne partie des engagements pris.

**Pour toujours plus améliorer nos écoles**, dont les conditions d'accueil et de travail des élèves, des enseignants et des personnels communaux : le programme de réhabilitation de l'ensemble des écoles s'est terminé par la rénovation totale en 2014 et 2015 du groupe scolaire des Cèdres. Aujourd'hui, de nouveaux défis mobilisent tous les acteurs de l'éducation pour renforcer l'attractivité du tissu éducatif. Des mesures concrètes partagées par tous ont été approuvées ; d'autres interviendront au terme du travail de concertation et de co-construction en cours.

**Pour protéger notre environnement**, l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics a cessé progressivement depuis 2014, pour disparaître totalement cette année. Protéger les espaces naturels en milieu urbain est un enjeu fondamental. Nous travaillons à dynamiser l'animation de la « Zone Agricole Protégée » de la plaine de l'Ousse.

**Pour améliorer notre cadre de vie**, la modernisation des voiries et des réseaux (eaux, électricité, gaz, assainissement) se poursuit. La transition énergétique est déjà bien engagée ; le plan de rénovation de l'éclairage public va s'intensifier d'ici 2020, ainsi que le développement des déplacements doux.

**Coté sport**, des bâtiments communaux ont fait l'objet de rénovation, comme les vestiaires du terrain de football du Parc des Sports et ceux du stade Jules Ferry. **Coté culture**, une partie de l'auditorium de l'ECLA, construit il y a plus de 20 ans, sera modernisée pour améliorer ses performances et le confort du public. Un site internet entièrement dédié à l'ECLA optimisera la communication des manifestations se déroulant dans ce lieu remarquable.

Quant au Centre Jean Jaurès très récemment rénové et conçu pour de multiples usages, il accueillera des activités sportives, des événements culturels et diverses manifestations.

**Dans toutes ses politiques publiques, Aureilhan développe les solidarités** : construction de logements adaptés aux seniors, accompagnement des projets de la Maison des Jeunes et de la Culture, mise en œuvre du plan d'accessibilité des bâtiments

et d'espaces publics pour faciliter les déplacements de tous. Pour les familles, un plan d'aménagement des aires de jeux pour enfants est actualisé afin de répondre à une demande croissante.

Vous le savez, notre équipe, portée par les mêmes objectifs de progrès humain, social et écologique, agit pour satisfaire les besoins du territoire, vos besoins. Améliorer le vivre ensemble de tous au quotidien : une tâche passionnante pour laquelle nous sommes engagés. La deuxième partie du mandat commence, et nous continuerons, avec notre diversité et notre attachement à des valeurs identiques, à avancer à vos côtés, à travailler ensemble, pour vous, pour le bien vivre à Aureilhan.

**Claude PAHU**,  
Groupe socialiste  
et apparentés

**Simone GASQUET**,  
Groupe Communiste

**Yves CARRIÉ**,  
Europe Ecologie-Les Verts

# AGENDA

## JUIN

### Samedi 24-Dimanche 25 Juin

#### 18<sup>ème</sup> Salon d'Expression Plastique

Exposition de sculptures et de peintures.

Au Centre Jean Jaurès de 9h à 12h et de 14h à 18h

### Samedi 24-Dimanche 25 Juin

#### «Soirée théâtrale junior»

organisée par l'atelier théâtre MJC

A l'ECLA à 20h30

Tarif unique : 3 €

### Mercredi 28 juin

A l'ECLA à 20h30

Le Conservatoire Henri Duparc présente :

#### « Percutrans' »

Spectacle de percussions, danses africaines et brésiliennes.

**AUREILHAN ECLA** 24 avenue Jean Jaurès 65800 AUREILHAN  
**MERCREDI 28 JUIN 2017**  
À PARTIR DE 19H30 - PARC DE L'ECLA  
**Percutrans' soirée festive**  
BATUCADA  
PERCUSSIONS AFRICAINES ET CONTEMPORAINES  
PAGODE  
DANSE AFRICAINE  
Clément COUTIN, percussionniste brésilien  
Didier ALBERT, percussionniste français  
Séraphie ABADIE, danse africaine  
Restauration sur place : tapas créoles, plat brésilien, buvette  
Concert organisé en partenariat avec la MJC et la ville d'Aureilhan

## JUILLET - AOUT

### Samedi 1<sup>er</sup> juillet

« La MJC clôture en fête, sa saison culturelle :

Au programme :

16h-17h15 : Comédie Musicale

17h30 - 20h : Démonstrations ateliers, jeux gonflables

18h30 : Flash Mob

19h-20h15 : Concert dans le parc Buvette, sandwiches sur place

20h30 - 21h45 : Comédie Musicale

A l'ECLA Tarif unique : 3 €



### Dimanche 9 juillet

#### Vide grenier

Organisé par l'ASCA Rugby

De 8h à 18h au Centre Jean Jaurès

### Dimanche 6 août

#### Vide grenier

Organisé par l'ASCA Rugby

De 8h à 18h au Centre Jean Jaurès

### Jeudi 24 août

Cérémonie de la Libération des Hautes-Pyrénées

### Dimanche 26 août

#### Vide grenier

Organisé par l'ASCA Fond et

Grand Fond

De 8h à 18h au Centre Jean Jaurès

## SEPTEMBRE

### Samedi 2 septembre

#### Forum des associations

Venez rencontrer les associations aureilhanaises.

Au Centre Jean Jaurès 14h à 17h

### Sam. 9 et dim. 10 septembre

#### Sortie de la 94<sup>ème</sup> Cavalcade d'Aureilhan

**94<sup>ème</sup> Cavalcade d'Aureilhan 2017**  
Entrée gratuite  
**9 septembre**  
A partir de 19h  
**10 septembre**  
A partir de 13h

### Samedi 23-Dimanche 24 Sept.

## FÊTE LOCALE

**Vendredi** : apéritif de la Municipalité animé par la Banda Lous Berretes

**Samedi** : goûter des enfants, Bodega de l'ASCA Rugby, Soirée animée par Kelian Production

**Dimanche** : Tony Brams (16h)



Pour en savoir + :

> <http://www.ville-aureilhan.fr> rubrique Agenda